

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 08340

(54) Lotion cosmétologique désincrustante.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 61 K 7/50.

(22) Date de dépôt 9 avril 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 42 du 16-10-1981.

(71) Déposant : BONNET Louise Elisabeth, née BUS, résidant en France.

(72) Invention de : Louise Elisabeth Bonnet, née Bus.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

L'objet de l'invention est une composition cosmétologique débarrassant l'épiderme de tous déchets et matières épidermiques dégradés, ainsi que de tous les produits de toilette d'apport.

L'eau et le savon peuvent apparaitre comme des produits nécessaires et suffisants pour préparer la peau à un traitement d'hygiène et de beauté. Mais à l'usage, on constate que les produits tels que les savons les plus étudiés sont, ou bien peu efficaces, ou bien irritants si leur efficacité semble réelle et suffisante.. Notre peau, comme on dit vulgairement, ou plus exactement l'épiderme, se forme à la partie supérieure de la couche génératrice et prend le nom de derme qui est vivant. Les cellules qui le constituent s'exfolient par le haut en vieillissant et forment l'épiderme qui nous isole et nous protège du monde extérieur. Ce derme est peu perméable malgré les orifices des pores. Malgré les soins quotidiens une sorte de bouclier se forme à la surface de l'épiderme et même pénètre les pores qu'il finit par obturer en imperméabilisant et en asphyxiant notre peau. Ce bouclier favorise la sclérose, épaissit l'épiderme et donne au teint une apparence parcheminée. De surcroît, il empêche aux produits bénéfiques d'agir et maintient en état maladif chronique les peaux acnéïques en particulier. Et cependant tout aussi bien en période pubertaire qu'à tous les âges la peau réclame des soins d'hygiène sans quoi les produits des glandes sébacées ainsi que la transpiration arrivent à dégager une odeur désagréable. Dans le même temps les canaux des glandes et les pores peuvent être engorgés par des amas graisseux tels que les comédons, d'un effet disgracieux et négligé. Il peut même y avoir stagnation de staphylocoques, ce qui entraîne, comme on sait, la formation d'une multitude de points roses ou blancs d'un aspect fort désagréable. Il faudra donc débarrasser l'épiderme en profondeur mais uniquement en faisant usage de produits naturels qu'une infime quantité de conservateur maintiendra en état de parfaite efficacité.

Pour nettoyer l'épiderme il sera indispensable de ramollir d'abord les déchets et les produits de transpiration avec une composition qui, conformément à l'invention sera dépourvue de solvants et de savons. Elle comportera pour un volume d'un litre : 750 cm³ d'eau distillée ou permutée, portée à 75°C, dans laquelle on dissout 15 gr de Borax ou borate de soude hydraté [Na₂ B₄ O₇ + 10 H₂O], puis 140 gr de Cire d'Abeilles, 40 gr de Paraffine solide et 20 gr de vaseline qui est un excellent fluidifiant des amas de débris gras. On ajoutera 120 gr d'amidon de Riz pour le maintien de la

stabilité de l'émulsion. On terminera en incorporant au produit qui vient d'être décrit deux grammes d'un parfum soluble tel que celui que l'on obtiendrait en ajoutant 1 gr de Menthol ou 2 gr d'essence d'Oranges déterpénée à 10 gr de solant. Pour assurer une bonne

5 conservation il peut être bon d'incorporer un conservateur sans colorant tel que le Peroxybenzoate de Méthyle. Une telle composition fluidifiera en profondeur, sans altération de composition chimique, tous les amas de produits inertes asphyxiant la peau, tant en surface qu'au fond des pores et dans les replis.

10 Cette composition sera remarquablement applicable au nettoyage périodique ou gommage des cellules mortes du visage, lorsqu'on se proposera d'appliquer certaines compositions de santé ou de beauté. Son emploi sera tout particulièrement précieux chez les personnes atteintes d'affections de la peau, pour lesquelles tout

15 traitement doit commencer par une mise à nu de l'épiderme.

REVENDEICATIONS

1^o-Composition de lotion cosmétologique désincrustante formée d'une émulsion caractérisée par la présence de corps gras naturels qui sont:la Cire d'Abeilles,la Paraffine et la Vaseline.

5 2^o-Composition suivant la revendication 1^o,caractérisée par le fait qu'elle comporte un désinfectant très doux tel que le Borate de Sodium.

3^o-Composition suivant les revendications 1^o et 2^oet qui est caractérisée par le fait qu'elle est établie suivant les

10 proportions ci-après :

	Eau distillée ou permutée portée à 75°C	750 cm ³
	Borate de Sodium	15 gr
	Cire d'Abeilles	140 gr
	Paraffine solide	40 gr
15	Vaseline	20 gr
	Amidon de Riz	120 gr
	Solvant pour Essence aromatique	10 gr
	Essence aromatique	1 ou 2 gr
	Conservateur	1 à 3 gr